

COMMUNIQUÉ

Adressé à

la CTM, la DEAL, du Préfet et de l'ONF



- ... et pour information
- au maires de Sainte-Anne,
 - à l'association des maires
 - au conservatoire du littoral
 - à la communauté d'espace sud,
 - à Cap Nord
 - à la CACEM.
 - au peuple martiniquais

Pourquoi avoir procédé à la renaturation de la trace autrefois utilisée par les humains transformée plus tard en voie carrossable permettant la circulation des voitures, de camionnettes de livraisons et de camions de voirie ?

Nous avons observé à cet endroit très dégradé de la façade littorale des salines que **la prise en charge de la protection par les autorités compétentes était inexorablement négligée**, alors que le phénomène d'érosion en grande partie liée au réchauffement climatique s'aggravait en **causant la disparition de la plage et entraînant insécurité pour les usagers venant de tous les horizons**. En marge de cette constatation, plusieurs actions avaient été engagées sur le site global des salines notamment celle de l'amélioration du fonctionnement de l'étang, pour alerter les Martiniquais et les autorités. **Devant ce vide incompréhensible, un comité composé d'écologistes, d'artistes, de scientifiques, du CD2S, de NOU LA, d'usagers des salines et de la Martinique appelé le comité de sauvegarde des salines, à force d'alerter les autorités, les Saintanais et les martiniquais, a déclenché une action de renaturation qui consistait tout simplement à mettre sur cette portion de la plage, des plantes endémiques et même aussi alimentaires et médicinales**. Dans un premier temps, nos actions se sont vues contrariées par le maire de ville de Sainte-Anne, qui par des actes subversifs envers la Nature et d'une grande gravité, est allé très loin afin de tenter d'empêcher de telles actions recommandées pourtant par les scientifiques et les autorités internationales. Il a donné l'ordre d'arracher près d'une centaine de plantes (toutes endémiques et certaines en voie d'extinction) que nous avons installées, puis il a déversé des gravillons pour ensuite damer cette partie de plage qui rappelons le fait partie des sites bénéficiant de la plus haute protection gouvernementale.

Cette contre initiative malheureuse, loin de nous décourager, nous a stimulé pour continuer à procéder à de nouvelles actions, **convaincus que cette plantation d'espèces végétales, qui doit s'amplifier, répond à l'urgente nécessité de refaire le réseau racinaire, solution émanant du génie végétal, meilleure protection reconnue à ce jour pour retenir le sable des plages et ralentir l'érosion des côtes.**

Aujourd'hui, nous sommes agréablement étonnés, de constater que l'ONF, taiseux jusqu'ici, est en train de prendre des dispositions pour empêcher la circulation sur cette partie du littoral déjà si fragilisée. Que l'ONF soit bien inspiré.

Dans quelle perspective œuvrer ?

Selon les experts il est démontré que les espaces insulaires sont les zones de la planète les plus menacées, au regard du dérèglement climatique.

Nous avons donc tout intérêt de prendre en compte ces préconisations irréfutables de ces personnalités internationales. Il faut agir vite ; c'est ce que nous avons fait. En empruntant cette voie, nous contribuons à protéger tous les éco systèmes littoraux car la problématique ainsi posée concerne l'ensemble de la Martinique. Ce qui nous oblige à faire l'inventaire en échangeant régulièrement avec les experts pour observer l'évolution du comportement de nos éco systèmes. Aussi nous sommes frappés de voir combien ces derniers, excessivement riches, vivants et résilients, sont en interdépendance. **C'est pour cela que nous nous sommes engagés à respecter et faire respecter l'Opération Grand Site qui a été mise en place depuis 2013 par un arrêté ministériel.** C'est le fruit de plusieurs années de réflexion et d'actions menées par l'ancienne municipalité de concert avec les autorités étatiques, les acteurs économiques, sociaux et culturels ainsi que les usagers. Un tel outil (l'OGS) mérite attention et respect puisqu'il relève d'une démarche concertée, partagée et solidaire.

L'intérêt de cette OGS étant non seulement de préserver l'ensemble des éco-systèmes mais aussi de faire connaître la portée à la fois culturelle, économique, géologique, historique et identitaire de l'ensemble des salines. De ce fait il devra faire l'objet d'observations perpétuelles de la part de chercheurs en interdisciplinarité. Dès lors, il s'agit d'un travail titanesque que nous sommes en train de mener.

Comment poursuivre ce travail commencé ?

Pour l'heure, nous approfondissons les discutons avec les acteurs économiques et les usagers afin de les amener à prendre conscience que ce lieu se déroule leur activité disparaîtra et qu'il y va de leur intérêt d'agir ensemble.

Par ailleurs nous sensibilisons les personnes responsables.

Nous conseillons fortement de retrouver l'esprit et la logique du plan de développement durable et solidaire de la ville de Sainte-Anne porté par l'Agenda 21 – Action saintannais qui s'est inspiré largement des recommandations des experts lors de l'Assemblée Générale de l'ONU sur l'environnement à Rio de Janeiro en 1992. Elles ont été reprises et amendées en 2002 à Johannesburg et en 2012 à Rio de Janeiro à nouveau.

Ce plan assimilé à l'agenda 21 de Sainte-Anne, préconise de limiter l'accès aux véhicules.

Il évoque la mise en place d'un parking à un nombre réduit de voitures sur les salines qui ne serait pas installé à côté de l'étang qui est un site RAMSAR hautement protégé dont la pérennité doit éviter toute forme de pollution. Toute installation électrique et téléphonique devra être souterraine.

En termes de perspectives durables, nous voudrions faire renaître les salines en lui apportant le bien précieux que l'humain lui a enlevé abusivement pour son confort égoïste sans penser aux générations futures. Notamment qu'elle conserve son statut d'épicentre de la Caraïbe de l'Est du point de vue géologique et Eco systémique. Ce sont là quelques pistes tracées rapidement pour permettre aux martiniquais de se responsabiliser dans une dynamique de renaturation qui nous ouvre la voie vers l'autosuffisance alimentaire.

A cet effet, il est impérieux de penser à la renaturation des berges de nos rivières.

Évoquons comme exemple la destruction des arbres à contreforts (fromager ou Mapou Larivière...), d'une extrême importance pour le maintien des ripisylves et donc des terres intérieures de l'île ; au niveau alimentaire on y trouvait effectivement des arbres à pain, des caféiers, des cacaoyers, des abricotiers...

C'est une manière d'avoir une Martinique écologisée se projetant dans un développement durable, souhaitable, capable de nourrir et satisfaire l'ensemble des Martiniquais.

Nous demandons à ces derniers de se constituer en comité de veille écologique dans les communes ou le littoral, les zones humides et les mangroves se trouvant les plus menacés du fait même de la prédation chère à de nombreux promoteurs auquel s'associent certains politiques.

Nous demandons aux autorités pour pouvoir discuter, d'échanger librement, sans opacité avec les Martiniquais. Nous ne reculerons pas quand il s'agit de marre à sac la Nature.

Nous voulons être les fils et les filles de nos ancêtres vivants, en harmonie avec la Nature selon la devise : « **Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants** ».

Les signataires :

*Garcin MALSA,
Marcel BOURGADE,
Moïse LOUMENGO,
Nicolas NUMA,
Suzy SINGA,
Selah (Philippe BEAUNOL),
Mar Yam (Murielle HOMBEL*